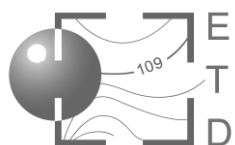


PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL COMMUNAUTE DE COMMUNES INTERREGIONALE AUMALE BLANGY-SUR-BRESLE

PLAN D'ACTION - Résumé

VERSION REVUE JUILLET
2022



Les axes du plan d'action

Adapter l'**habitat et le tertiaire** aux effets du changement climatique et aux évolutions du contexte sociologique

Accompagner et orienter le **développement économique** vers la transition énergétique

Optimiser les **mobilités existantes**

Bien **vivre ensemble** sur le territoire et **Maintenir une activité agricole** pour préserver les milieux naturels, les paysages, la ressource en eau. et **lutter contre les inondations**

Animer et piloter le PCAET

1 Axe 1 : adapter l'habitat et le tertiaire

Les enjeux



13 % des consommations
d'énergie
6 % des émissions
de GES

182 GWh_{EF}/an
10 800 logements
89% Maisons Individuelles



3 % des consommations
d'énergie
4 % des émissions
de GES

43 GWh_{EF}/an

Les objectifs stratégiques

Rénover l'habitat, adapter l'urbanisme, lutter contre la précarité énergétique, penser les parcours résidentiels, l'offre de services...

Pour le logement, les objectifs de rénovation sont les suivants :

- Rénovation des maisons individuelles : 200 logements/an.
- Rénovation des logements HLM : 20 logements/an
- Rénovation des logements collectifs non sociaux : 10 logements/an,

Pour le secteur tertiaire, les objectifs sont les suivants :

- 2 600m² rénovés par an dans le public
- 3 400m² rénovés par an dans le privé.

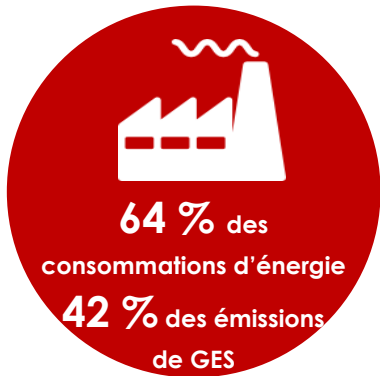
Développement l'exemplarité des rénovations (intégration matériaux biosourcés, développement des énergies renouvelables...)

Mettre en œuvre les principes de l'habitat bioclimatique dans la conception et la rénovation des logements ;



Réduction des émissions de COVnM, NOx, et Particules fines.




2 Axe 2 : Accompagner et orienter le développement économique vers la transition énergétique

Les enjeux



873 GWh_{EF}/an

		Production annuelle (en MWh)
Éolien		218 350
Photovoltaïque		565
TOTAL		218 915

		Production annuelle (en MWh)
Bois-énergie individuel		69 728
Chaudières bois-énergie (dont cogénération)		0
Géothermie		68
TOTAL		69 796

Les objectifs stratégiques

Réduire la part des énergies fossiles, consommer mieux, développer l'économie circulaire

Pour l'industrie, l'objectif fixé est une baisse des consommations d'énergie d'environ 2% par an (14% en 2030 par rapport à 2010)

Objectifs production d'énergie renouvelables à 2030 par rapport à 2015

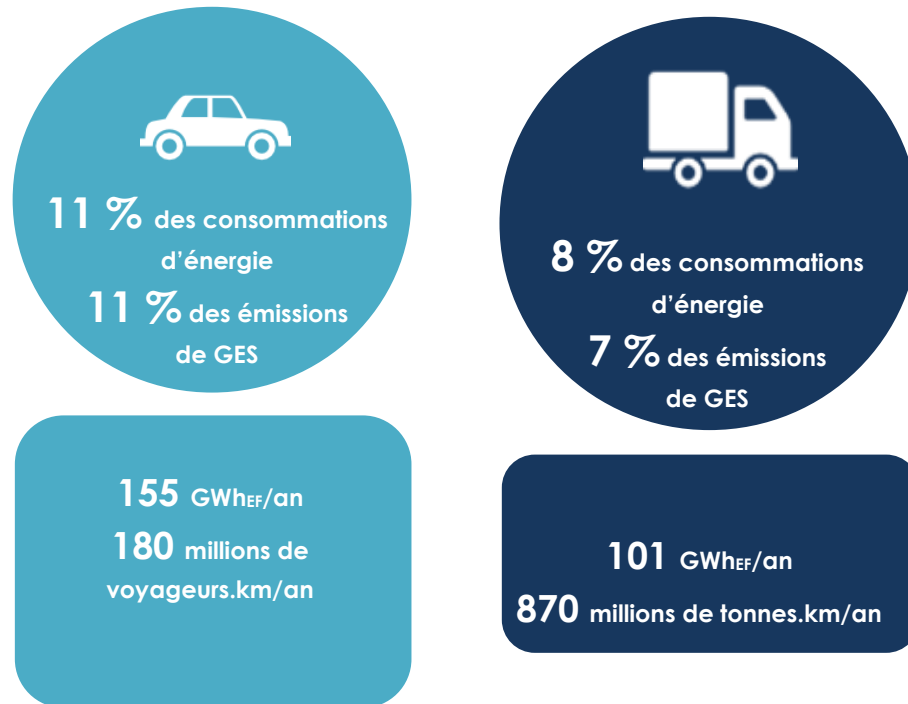
- Eolien : + 225 GWh (par rapport à 2020)
- Photovoltaïque : +24 GWh
- Bois énergie individuel : + 6,1 GWh
- Géothermie : + 1,4 GWh
- Solaire thermique : +0,6 GWh

Réduction des émissions de COVnM et de NOx.

Concernant l'éolien, la CCIABB et ses communes soutiennent plusieurs projets représentant une trentaine d'éoliennes sur son territoire et permettant d'atteindre l'objectif de 225 GWh supplémentaires (éoliennes de 3 MW en moyenne, fonctionnement 2500 h). La fiche action n°26 inclut l'accompagnement des projets éoliens et photovoltaïques par la CCIABB.

3 Axe 3 : optimiser les mobilités existantes

Les enjeux



Les objectifs stratégiques

Mobilité

Les objectifs fixés sont les suivants :

- Diminution de la voiture pour atteindre 86% des distances parcourues en 2050 contre 95% actuellement.
- Augmentation du covoiturage pour passer de 1,3 à 1,5 voyageurs par véhicule en 2050.
- Augmentation des transports en commun (mais ceux-ci restent minoritaires).
- Amélioration de la performance globale des motorisations et évolution des vecteurs énergétiques : les motorisations au Gaz Naturel Véhicule (GNV) et à l'électricité représenteront la majorité du parc en 2050
- Diminution du nombre de voyageurs-kilomètres par habitant avec une baisse de 11 % en 30 ans (2020 à 2050).

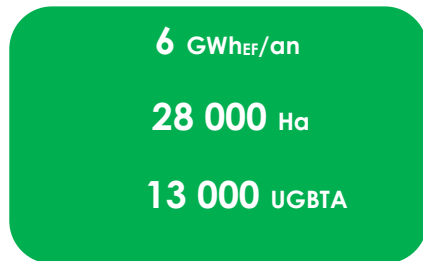
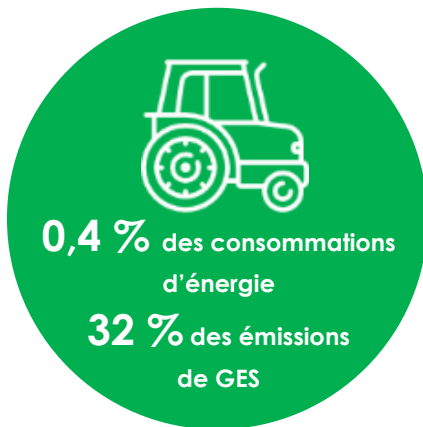
Transport de marchandises :

- Croissance de la part de GNV et de l'électrique pour les camions ou les trains,
- Baisse de carburants liquides dans tous types de transports

Réduction des émissions de polluants et en particulier de NOx.

4 Axe 4 : bien vivre ensemble sur le territoire

Les enjeux



Des évènements très réguliers jusqu'en 2001, décennaux depuis
Des aménagements importants sur le bassin versant du Liger, de la Méline, du ruisseau d'Haudricourt et de la Vimeuse

13% des zones bâties en risque de débordement de nappe, 23% en zone de risque d'inondation de cave
Des crues pouvant durer plusieurs mois.

16 communes avec plus de 10% de leur surface bâtie en zone à risque d'inondation par débordement.

Dans le domaine agricole : modification des rendements et des cultures, érosion par coulées de boues, incendie lors des moissons.

Disparition des prairies humides au profit des grandes cultures céréalières.

Les objectifs stratégiques

Les objectifs sont les suivants :

- **maintien des boisements, des haies et de tout le linéaire bocager existant pour maintenir les capacités de stockage actuelles.**
- Déploiement de l'agroforesterie
- Modification des pratiques culturales avec amélioration du stockage dans les sols
- Déploiement de couverts végétaux en interculture
- Arrêt de l'urbanisation à l'horizon 2050 (zéro artificialisation nette)
- Soutien à la filière lin pour maintenir les surfaces actuelles ;
- Diversification des productions agricoles pour introduction de chanvre ou autres cultures à destination de biomatériaux, la valorisation de la paille ;
- Le déploiement des cultures énergétiques.

En termes d'adaptation et d'aménagement, les principaux objectifs sont les suivants

- Accompagner les SAGE de la Vallée de la Bresle et de la vallée de l'Yères pour permettre la mise en œuvre des plans d'actions décidés, et les amplifier lors des prochains plans d'actions
- Préserver les zones naturelles, zones humides, zones agricoles et boisées ;
- Préserver et étendre les infrastructures arborées : en complément des objectifs déjà cités de maintien du bocage, des haies et des boisements, préservation de la trame arborée et végétalisée des villages et revégétalisation des bourgs ;
- Utiliser les outils de planification que sont le SCoT, et le PLUi pour préserver, voire renforcer les zones naturelles, zones humides, zones agricoles et boisées ;
- Intégrer l'adaptation des aménagements urbains en prenant en compte l'augmentation attendue des températures

Réduction des émissions de polluants et notamment de NH3

La liste des actions

Axe	Sous axe	N° action	Fiche action
1 - Adapter l'habitat et le tertiaire	Rénover massivement l'habitat	1	Programme SARE - Accompagner les habitants dans la rénovation de leur logement via le guichet unique de l'Habitat
	Rénover massivement le tertiaire privé et public	2	Mise aux normes énergétiques des locaux administratifs communautaires (siège Blangy sur Bresle + annexe d'Aumale)
		3	Déployer une stratégie de rénovation énergétique exemplaire des bâtiments publics
	Rénover massivement l'habitat	4	Sensibiliser et communiquer auprès des habitants sur la sobriété, la rénovation et les énergies renouvelables
		5	Renouvellement urbain du camp Comtois (logements collectifs)
2 - Accompagner et orienter le développement économique vers la transition énergétique	Déployer massivement les énergies renouvelables	6	Mettre en œuvre des projets de réseaux de chaleur alimentés par des ressources renouvelables et une approche multi filières
	Accompagner les industriels vers la transition énergétique et écologique	7	Mener une démarche de sensibilisation sur les enjeux Climat Air Energie en partenariat avec la "Glass Vallée"
		8	Développer le taux de récupération et de recyclage de plastique via l'appel à projets ORPLAST
		9	Réalisation d'une étude pour développer la récupération d'eau dans le processus industriel

Axe	Sous axe	N° action	Fiche action
3 - Optimiser les mobilités existantes	Faire évoluer les pratiques de mobilité des habitants	10	Etude des actions à mener via la prise de compétence "mobilité"
		11	Création d'une voie douce de la Haute Vallée de la Bresle Phase 1 : Etudes + Travaux tronçon Monchaux Soreng
		12	Création d'une voie douce de la Haute Vallée de la Bresle Phase 2 et 3 : Travaux Tronçon Bouttencourt - Aumale
	Faire évoluer les pratiques de mobilité des salariés	13	Sensibilisation aux outils numériques et au déploiement de la fibre
4 - Bien vivre ensemble sur le territoire	Aménager le territoire pour s'adapter au changement climatique	14	Incitation à la restauration et à la création de mares via le "programme mares"
		15	Etude du fonctionnement hydraulique et écologique du secteur Blangy sur Bresle / Bouttencourt / Monchaux Soreng pour limiter les risques de débordement
		16	Appliquer les plans d'actions du SAGE sur le territoire
		17	Favoriser la nature (espaces verts et mares) au cœur des bâtis dans les projets communaux
	Favoriser une alimentation locale et de qualité ainsi qu'une meilleure santé des habitants	18	Favoriser les circuits courts sur le territoire de la CCIABB
	Réduire la production de déchets	19	Réalisation d'une étude pour la création d'une recyclerie sur le territoire
	Accompagner la transition de l'agriculture	20	Inciter les agriculteurs à s'adapter au changement climatique et lutter contre les inondations
		21	Etude pour la création de méthaniseurs sur le territoire
	Promouvoir les filières bois et la biomasse locale	22	Accompagner le renouveau de la filière bois
		23	Incitation à la création de haies via le programme planton des haies
24		Valoriser les haies bocagères	
5 - Animation et pilotage	Assurer la cohérence du PLUi avec le PCAET	25	Concevoir un PLUi (28 communes) pour gérer de manière économe la consommation foncière agricole et naturelle du territoire en adéquation avec les besoins de la population et des activités économiques
	Animer le PCAET	26	Suivi du PCAET
	Communiquer auprès du grand public	27	Organisation de séances d'informations autour du changement climatique auprès des scolaires